



## L'ESSENTIEL

Nos actions - Nos projets - Nos résultats

# 2021

une année toujours +

*engagée*



*Bienvenue dans l'Essentiel 2021 !*

Ce document nous permet de nous replonger dans l'année 2021, pour réaliser les projets menés, les progrès, tous les efforts (récompensés), et toutes les réussites (collectives) !

# SOMMAIRE

|                                                                           |          |
|---------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>ÉCHANGE AVEC ANNIE PEREZ-VIEU</b><br><b>Présidente de l'ANRH</b> ..... | <b>3</b> |
|---------------------------------------------------------------------------|----------|

|                                                    |          |
|----------------------------------------------------|----------|
| <b>CHIFFRES CLÉS et faits marquants 2021</b> ..... | <b>8</b> |
|----------------------------------------------------|----------|

|                                           |              |
|-------------------------------------------|--------------|
| <b>LA MISSION SOCIALE DE L'ANRH</b> ..... | <b>10-17</b> |
|-------------------------------------------|--------------|

|                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------|----|
| La qualité de vie au travail .....                                            | 10 |
| La formation .....                                                            | 11 |
| L'accompagnement .....                                                        | 12 |
| Des solutions supplémentaires d'insertion, avec le CDD Tremplin .....         | 13 |
| La participation de tous à la vie de l'Association .....                      | 14 |
| Le développement personnel, avec « J'ai un projet qui me tient à cœur » ..... | 15 |
| Une mobilisation résolue en faveur de l'égalité femme/homme .....             | 16 |

|                                                |           |
|------------------------------------------------|-----------|
| <b>LES ACTIONS ÉCONOMIQUES DE L'ANRH</b> ..... | <b>18</b> |
|------------------------------------------------|-----------|

|                                                                                       |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----|
| La confiance renouvelée de nos clients .....                                          | 18 |
| ... et le gain de nouveaux clients ! .....                                            | 19 |
| Une stratégie qualité encore renforcée .....                                          | 20 |
| Des investissements industriels majeurs .....                                         | 21 |
| Tout en enclenchant une démarche d'éco-responsabilité pour toutes les activités ..... | 21 |

|                                                                                                                                                                                                                           |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Enfin, pour accroître son impact et financer des projets toujours plus ambitieux en faveur des personnes en situation de handicap, l'ANRH a bénéficié du soutien de mécènes... que nous tenons à remercier !</b> ..... | <b>23</b> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|

**ANRH. Association loi 1901 reconnue d'utilité publique par décret du 19 février 1968.**

**Directeur de la publication :** Mme Annie PEREZ-VIEU

**Responsable de rédaction et publication :** Florence OULÈS et Victor VIEU

**Siège social :** 17, Impasse Truillot 75011 Paris - Siren : 775 660 970 00309 - Code APE : 8810 C.



**ÉCHANGE** avec  
*Annie Perez-Vieu,*  
**PRÉSIDENTE de l'ANRH**

## La pandémie a fortement et durablement impacté notre vie au travail et notre vie sociale. Quels enseignements l'ANRH a-t-elle tirés de cette crise ?

**Annie PEREZ-VIEU :** Confinements, couvre-feu, distanciation, gestes barrières, activité partielle, n'ont bien sûr pas épargné l'ANRH. Il a fallu démontrer notre capacité de résilience, trouver des solutions générales et particulières, adapter notre fonctionnement aux besoins spécifiques des travailleurs handicapés ou non, répondre aux attentes de nos clients. Cela a exigé une mobilisation générale qui devrait continuer à porter ses fruits sur la durée. La pandémie, en effet, nous a obligés à réexaminer notre fonctionnement avec encore plus de vigilance et à accentuer les efforts déjà engagés pour rendre notre modèle encore plus performant sur les différents plans : économique, environnemental et social.

L'aide de l'État bien sûr, mais aussi la diversité de nos établissements et celle de leurs activités ont été des atouts déterminants. Nous avons pu mesurer encore davantage toute l'importance de se repositionner sur des vrais métiers permettant à nos travailleurs de développer compétences et employabilité, à l'Association de renforcer la rentabilité de ses activités et de s'engager plus fortement dans la défense de l'environnement. L'évolution de la société, accélérée par le développement du télétravail, a amené à prendre davantage conscience de l'intérêt de l'économie dite circulaire (réparation, reconditionnement), des mobilités « douces » remises à l'ordre du jour avec le vélo (électrique ou non). L'ANRH, par la formation de ses personnels, la synergie entre établissements, le recrutement de stagiaires, l'accroissement du nombre d'emplois « tremplins », a su prendre toute sa place dans cette évolution. Un aspect important de l'action de l'Association que la crise n'a pas révélé mais qu'elle a amplifié est celui d'une réponse adaptée, organisée, active au besoin de lien social de nos travailleurs, qu'ils soient ou non en situation de handicap. Pour les personnes non handicapées, ils ont souvent fait le choix d'entrer à l'Association par désir de donner un sens à leur travail, à leurs relations avec leurs collègues. Tous ont pu mesurer la nécessité d'entretenir cet état d'esprit, ils l'ont fait durant la crise, c'est un investissement qui devra perdurer.

Ce besoin de lien social est, sans doute, encore plus important pour les personnes en situation de handicap qui ont - plus que bien d'autres – souffert de devoir rester chez elles, d'avoir des pauses décalées sans beaucoup de contact, des repas pris à bonne distance les uns des autres, des plexiglas entre les postes de travail, des masques portés en permanence. Durant toute cette période, psychologues et encadrants ont veillé à maintenir le plus possible cet indispensable lien social. S'il en était besoin, chacun a pu prendre conscience de la nécessité de cultiver ce lien. L'ANRH est là pleinement dans son rôle, elle s'est donnée tous les moyens – en personnes, en matériel, en organisation – pour y parvenir. Tout ce processus s'est trouvé accéléré par la crise sanitaire. Les enseignements qui en ont été tirés sont des acquis précieux pour préparer un bel avenir à notre Association.



Mme Annie Perez-Vieu lors de la visite d'Anne-Claire Mialot-Marand, préfète déléguée pour l'égalité des chances de la Seine-Saint-Denis

**En ce qui concerne l'emploi des personnes handicapées, on constate une situation en trompe-l'œil en 2021 : le taux de chômage des personnes handicapées a diminué de deux points, mais en partie en raison des « abandons de recherche d'emploi ». Ainsi, le taux d'activité des personnes handicapées n'a pas augmenté, mais s'est rétracté de deux points.**

L'abandon de la recherche d'emploi est principalement le fait, pour les personnes sans handicap, des chômeurs de longue durée, des salariés âgés qui n'espèrent pas ou plus retrouver un travail qui corresponde à leur situation (domicile, compétence, niveau de salaire). S'agissant des personnes en situation de handicap, le problème est encore plus préoccupant car il concerne proportionnellement davantage de personnes d'autant que les solutions paraissent moins accessibles et donc les découragements plus fréquents. La loi prévoit une obligation d'emploi et de nombreuses expérimentations sont aussi mises en œuvre mais les entreprises dites classiques sont parfois réticentes par ignorance de la réalité du handicap, encore trop souvent envisagé comme un facteur de moindre productivité. Ce peut être également par crainte d'une mauvaise intégration avec les équipes en place ou de contraintes matérielles ou organisationnelles trop lourdes. Aussi, nombre d'entreprises préfèrent encourager la reconnaissance du handicap de leurs salariés déjà en poste plutôt que de procéder à des recrutements extérieurs de personnes en situation de handicap.

Mais les comportements évoluent et certaines entreprises vont même au-delà de leur obligation légale, surtout les plus grandes. Toutefois les progrès sont très lents, trop lents. C'est là que le secteur adapté et protégé (entreprises adaptées, ESAT) doit jouer pleinement son rôle : emploi des personnes les plus fragiles, les moins formées et celles en difficultés sociales. Mais au-delà, les entreprises de notre secteur doivent pouvoir être un tremplin – quand cela est possible – vers les entreprises classiques grâce à l'apprentissage et à la pratique de véritables métiers.

L'ANRH est dans cette dynamique. Par ses activités variées, ses nombreuses implantations sur les territoires, sa longue expérience et sa capacité d'innovation démontrée malgré la crise, l'Association est un bon relais d'information sur les réalités de l'emploi de personnes aux handicaps divers et un outil précieux de la transformation du secteur avec et à côté des entreprises classiques.



Mme Annie Perez-Vieu avec M. David Bourganel Directeur Général de l'ANRH

### Quel message voudriez-vous adresser aux équipes de l'ANRH pour cette année ?

Sans grandes phrases, sans grands mots, je voudrais – au nom du Conseil d'Administration et en mon nom – dire simplement à toutes les équipes **BRAVO** et **MERCI**.

Bravo parce qu'après la difficile année précédente le challenge n'était pas si facile à relever. On pourrait croire, au vu des résultats en termes financiers, d'emplois, de partenariats, d'organisation qu'il s'est seulement agi de reprendre sans y rien changer notre mode de fonctionnement d'avant. En fait, pour repartir, il a fallu mobiliser toutes nos ressources humaines, développer davantage les synergies entre établissements, s'assurer que tous - quelles que soient leurs fonctions et leurs capacités – partageaient les mêmes projets et les mêmes moyens de les réaliser. Dans cette dynamique, chacun a pris sa part, chacun doit en être félicité.

Merci parce que les efforts demandés et poursuivis ont été particulièrement importants tant l'environnement sanitaire et économique a été mouvant et complexe. Chaque établissement, avec son histoire propre, ses activités différentes, ses personnels aux capacités particulières, a su innover sans pour autant oublier les valeurs de l'ANRH : accueil de tous les handicaps, accompagnement au long cours, développement des compétences et de l'employabilité, convivialité entre tous. Avec l'appui du Siège et le soutien sans faille des Administrateurs et Membres de l'Association, les énergies de tous ont pu s'exprimer avec force et efficacité.

*Encore merci.*

# L'ANRH, C'EST...

**1 850 talents,**  
salariés ou usagers  
dont **75 %** de  
travailleurs handicapés

En 2021, **+ de 500**  
nouvelles personnes ont  
bénéficié d'un contrat au  
sein de l'ANRH  
(nombre total d'embauches  
intervenues, pour tous motifs,  
tous types de contrats)

Ainsi que **90 personnes** aidées dans leur reconversion  
professionnelle (chaque année), grâce à des parcours de  
formation au sein de notre Établissement et Services de  
Réadaptation Professionnelle (ESRP)

Bénéficiant d'adaptation de postes et d'un accompagnement  
spécifiques : en 2021, **650** de nos collaborateurs ont bénéficié  
d'un accompagnement médico-psycho-social.

Exerçant différents métiers  
au service de :

Plus de  
**2.200 clients**



**1**   
**Certification**  
**Groupe ISO 9001**  
sur tout le périmètre



Un chiffre d'affaires  
commercial de  
**38 Millions d'Euros**

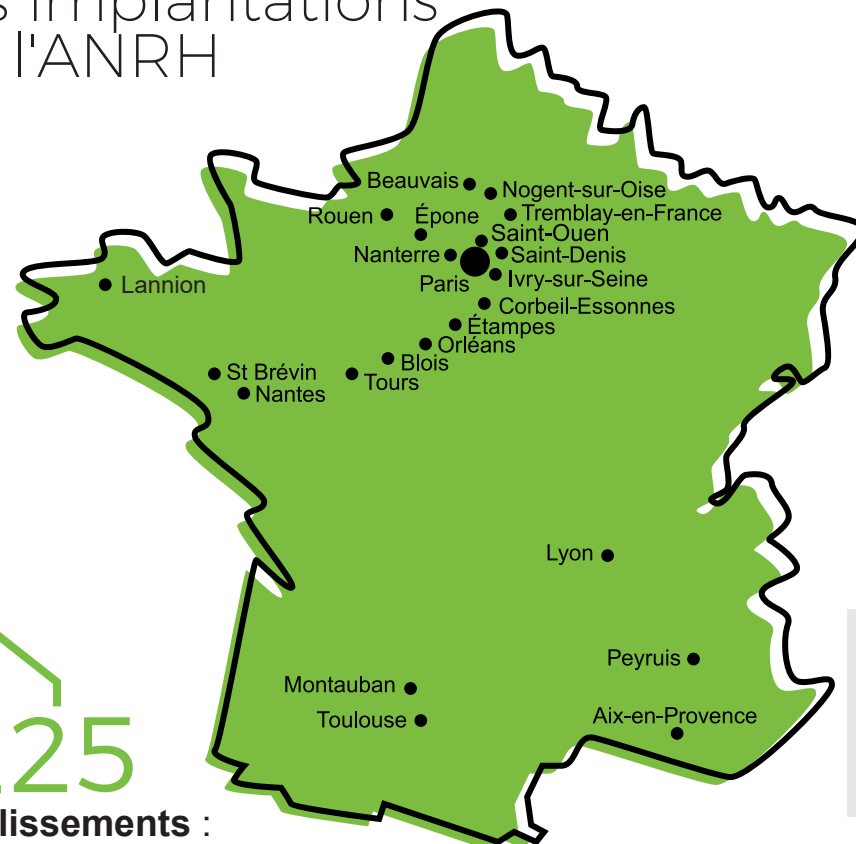


Un **index d'égalité**  
**Femmes-Hommes** de

**94/100**



## Les implantations de l'ANRH



**25**  
**Établissements :**

- 19 EA : Entreprises Adaptées,
- 4 ESAT : Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail,
- 1 ESRP : Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle,
- 1 siège social



# FAITS MARQUANTS

## FÉVRIER

### NESPRESSO met en avant l'ANRH !

NESPRESSO, client historique de l'activité SAV, a souhaité mettre en valeur sa collaboration avec l'ANRH auprès de ses clients et partenaires. Pour cela, elle a fait réaliser un reportage par le média BRUT, qui s'est rendu au sein de notre Entreprise Adaptée d'Étampes. Découvrez ou redécouvrez cette vidéo !



## MARS

### Le Gouvernement salue l'engagement de l'ANRH pour l'égalité F/H

Pour saluer l'engagement résolu de l'ANRH en faveur de l'égalité Femme / Homme, deux membres du Gouvernement ont choisi de passer la journée symbolique du 9 mars, journée des droits de la femme, au sein de l'ANRH : Mme Brigitte KLINKERT, Ministre déléguée à l'Insertion et Mme Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État chargée des Personnes Handicapées. Une belle reconnaissance des efforts menés sur ce sujet...



## JUIN

### L'ANRH poursuit son rayonnement avec Inclusiv'day

L'ANRH se fait connaître ! Pour cette nouvelle édition du salon « Inclusiv'Day », le rendez-vous incontournable des achats responsables, l'ANRH a non seulement tenu un stand, mais aussi participé à de nombreuses tables-rondes : sur l'inclusion, les startups, la cotraitance, le recrutement de candidats en situation de handicap et le télétravail.



## JUILLET

### L'ANRH innove face à la crise, et bénéficie du soutien de « France Relance »

Avec le Covid, les transports internationaux ont été plus que réduits, d'où un fort ralentissement du transport aérien. Notre établissement de Tremblay a transformé cette crise en opportunité pour développer une nouvelle activité : non plus seulement les couvertures de vol, mais aussi le linge plat, utilisé notamment en hôtellerie.



Et ce projet a convaincu l'État, qui a soutenu les investissements nécessaires à travers une aide « France Relance ». Pour bien marquer l'importance de ce projet, Anne-Claire MIALOT MARAND, préfète déléguée pour l'égalité des chances de la Seine-Saint-Denis et Clémence CHOUTET, sous-préfète à la relance, sont venues sur place. Une diversification qui sera aussi utile dans la perspective des jeux olympiques de Paris 2024.



## SEPTEMBRE

### Les collaborateurs à l'honneur, avec « J'ai un projet qui me tient à coeur »

Top départ le 1<sup>er</sup> septembre pour cette campagne inédite, visant à permettre aux salariés et usagers de proposer un projet, personnel ou professionnel, pour que l'ANRH les aide à le réaliser ! Le jury s'est ensuite tenu le 21 octobre... rendez-vous page 15 pour tout savoir !



## NOVEMBRE

### Entrée de salariés au Conseil d'Administration de l'ANRH

En novembre, tous les salariés ont été appelés aux urnes ! Il s'agissait d'élire, pour la première fois, des représentants des opérateurs et encadrants, pour siéger au Conseil d'Administration de l'ANRH, la plus haute instance de gouvernance de l'Association. Toutes les informations page 14.

Élection des représentants des salariés au Conseil d'Administration



## NOVEMBRE

### Les Petits Plats de Maurice, ambassadeurs de l'ANRH !

Les Petits Plats de Maurice continuent à jouer leur rôle de (magnifique) vitrine de toute l'ANRH, et de rayonner ! À l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, un reportage leur a été consacré, par l'équipe de tournage « Brigades Extraordinaires ». À découvrir ou redécouvrir !

les petits PLATS de Maurice



## DÉCEMBRE

### L'innovation sociale se poursuit, avec l'atelier vélos de Saint-Denis

Notre Entreprise Adaptée de Saint-Denis a souhaité lancer une activité de réparation vélo, permettant la formation d'opérateurs à ce métier (notamment en CDD Tremplin), et reposant sur une prestation auprès des entreprises, via un Atelier Mobile de réparation. L'établissement a su convaincre et séduire des mécènes de l'intérêt de ce projet, puisqu'ils l'ont intégralement financé ! L'atelier a ainsi pu être inauguré en fin d'année, pour un début des formations en 2022.

ANRH cycles  
RÉVISE LES VÉLOS DE VOS SALARIÉS SUR VOTRE SITE



## ➤ MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE : MULTIPLICATION D' ACTIONS POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL !

La Qualité de Vie au Travail, c'est l'ADN de l'ANRH ! L'objectif est en effet de recruter des personnes en situation de handicap dans un cadre où elles se sentent considérées, sécurisées, soutenues, accompagnées et reconnues... bref, le but, c'est que tout le monde se sente bien dans son job ! Pour marquer l'importance de cet enjeu de la « Qualité de Vie », l'ANRH en a fait le premier « pilier » de son « Plan d'Actions Développement Durable » 2021 – 2025.

### 2021 était donc la première année de mise en œuvre de ces ambitions... retour sur les réalisations !

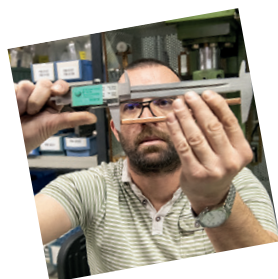
De façon pratique, chaque établissement de l'ANRH a eu la liberté de choisir trois actions prioritaires, à mettre en œuvre dès 2021.

Sur l'ambition « Qualité de vie au travail », de très nombreuses actions ont été réalisées, qui ont par exemple consisté à compléter l'adaptation des postes par des démarches de prévention en termes de gestes et postures.

L'enjeu est de limiter les surcroûts de fatigue musculaire, par de bons réflexes en termes de positions.

Plusieurs établissements ont instauré des ateliers de réveil musculaire, bien sûr adaptés au handicap de chacun (Orléans, Tours, Corbeil...). Certains établissements ont même instauré la possibilité de bénéficier de massages sur le lieu de travail !

Ces réalisations vont bien sûr se poursuivre en 2022, et monter en puissance jusqu'en 2025 !



## ➤ LA FORMATION ET LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET COMPÉTENCES

La politique de formation est un élément majeur du projet social de l'ANRH, qui souhaite permettre à ses salariés et usagers de bénéficier de la reconnaissance de leurs acquis, et du développement de leurs compétences. Elle repose sur des principes clés, comme le fait d'être aussi ambitieuse pour les équipes de production que pour les encadrants... et surtout le fait d'être « massive » : l'objectif est de former, chaque année, 50% des salariés des équipes de production, en situation de handicap. Soit plus de 500 collaborateurs !

### 2021 a encore été une année marquée par un très haut niveau de réalisations, en termes de formations !

- via le dispositif de la Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels, démarche de valorisation des compétences qui propose aux publics en insertion et travailleurs handicapés de valider les acquis et les compétences qu'ils exercent au quotidien, en s'appuyant sur des référentiels métier ;
- via les certificats d'acquis professionnels : démarche d'accompagnement des promotions d'opérateurs de production vers les fonctions d'agent Qualité Sécurité Environnement ;
- via les formations certifiantes CléA ;
- via la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience, proposée aux usagers d'ESAT, en partenariat avec l'association « Différent et Compétent » ;
- via des formations de développement personnel (améliorer sa mémoire, sa concentration ; gérer ses émotions, son stress...) ;
- Et tant d'autres...



Les lauréats-tes de la promotion 2021, et l'équipe de l'ESAT de Beauvais

## > L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-PSYCHO-SOCIAL

Au-delà de l'adaptation des postes aux handicaps, la mission sociale de l'ANRH s'incarne également à travers l'accompagnement Médico-Psycho-Social qui est proposé à tous : salariés, usagers ou stagiaires. Cet accompagnement s'appuie sur un réseau de professionnels diplômés et spécialisés.

Il est accessible par différents biais :

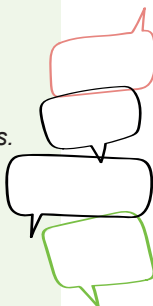
- Des permanences psychologiques et permanences sociales se tiennent dans tous les établissements ; elles permettent d'échanger sur toutes les problématiques professionnelles voire personnelles (accès aux droits, logement, relations familiales, etc.)
- Deux outils permettent de solliciter directement un soutien :

Un numéro « ANRH PROCHE DE VOUS » :  
**02 38 24 24 34.**

Un mail :  
**soutienmps@anrh.fr**

### Le bilan de cet accompagnement en 2021 :

- > **650 personnes accompagnées**  
salariés, usagers, stagiaires (+150 % par rapport à 2020)
- > **Représentant 493 « jours/hommes » d'intervention**  
(tous établissements)
  - 188 jours d'intervention par les 10 intervenants psychologues
  - 305 jours d'intervention par les 10 intervenantes assistantes sociales.
- > **170 Séances d'Analyse de Pratiques Professionnelles**
  - 126 séances d'analyse de pratiques internes réalisées au sein des différents établissements, mais aussi 28 séances « iter-établissements »
  - Faisant intervenir 11 participants extérieurs
  - Ainsi que 14 séances dédiées par fonctions : Directeurs, ligne métier RH, Responsables d'Activités, Responsables médico-sociaux.



## > DES SOLUTIONS SUPPLÉMENTAIRES D'INSERTION, AVEC LES CDD TREMLIN

Vous le savez, la mission première de l'ANRH est de recruter des travailleurs en situation de handicap, de façon durable, au sein de ses Entreprises Adaptées ou ESAT, en raison de difficultés à trouver un emploi en entreprise « classique ». Depuis 2018, la loi a élargi la mission des Entreprises Adaptées, en leur permettant d'accompagner également des demandeurs d'emploi en situation de handicap, dont le projet ne serait pas de rester durablement en Entreprise Adaptée, mais de trouver leur place à terme en entreprise « classique ».

### Il s'agit des « CDD Tremplin ».

L'ANRH considère comme le prolongement naturel de sa mission sociale de proposer des « CDD Tremplin », répondant tant aux enjeux des demandeurs d'emplois handicapés, qu'aux employeurs en recherche de compétences, prêts à recruter une personne détentrice de la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) à l'issue de cette période tremplin.

Aussi, l'ANRH recrute en « CDD tremplin » pour proposer une activité professionnelle tout en accompagnant les personnes de façon individualisée, sur le plan tant professionnel que socio-psychologique. Ce dispositif booste leur employabilité et doit leur permettre de trouver ensuite un contrat durable en entreprise « classique ».

Pour réaliser cette nouvelle ambition, l'ANRH s'est dotée d'une nouvelle ligne métier en interne, en créant près d'une dizaine de postes de Chargés d'Insertion.

**En 2021, la montée en puissance des CDD Tremplin s'est poursuivie.**



« Les CDD Tremplins nous ont permis d'être en accord avec notre politique sociale ».  
Alain LAMBRISSET PDG de SIMP a recruté deux salariés en à l'issue de leurs CDD Tremplin



« Ce CDD Tremplin nous a enrichis humainement ... le fait de devoir s'adapter et de remettre en cause les préjugés que nous avions sur le handicap a été quelque chose de bénéfique pour tout le service ».  
Bérangère RASPAUT Secrétaire Générale du LRMH a eu recours aux prestations d'une salariée en CDD Tremplin

## LES SALARIÉS membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANRH !

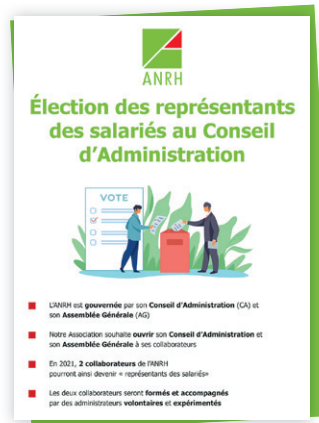
En 2021, l'Assemblée Générale de l'ANRH s'est prononcée en faveur d'une représentation directe des salariés au sein du Conseil d'Administration.

Tous les collaborateurs ont ainsi été invités à participer à l'élection, en novembre 2021, de deux représentants parmi eux, pour siéger et porter leur voix au sein du Conseil d'Administration. Les votes étaient répartis en deux collèges (opérateurs et encadrants).

Afin que toutes et tous soient parfaitement informés des enjeux et modalités, une campagne de communication interne a été menée de juillet à novembre, complétée par des réunions d'information, afin de répondre directement à toutes les questions à ce sujet.

Tous les documents sur cette élection ont été diffusés en version « Facile à Lire et à Comprendre » (FALC).

Les résultats ont été annoncés le 1<sup>er</sup> décembre 2021, et deux salariées ont été élues : Agnès Darras et Sylvie Sad Djaballah.



Madame Sylvie SAD DJABALLAH a été élue par les opérateurs, avec 41,81% des suffrages exprimés, en poste à l'EA d'Orléans lors du vote.



Madame Agnès DARRAS (EA de Montauban) a été élue par les encadrants, avec 53,60% des suffrages exprimés.



### En 2021, le Bureau de l'ANRH a été renouvelé.

Le Bureau d'une association est élu parmi les membres du Conseil d'Administration, et comporte les fonctions de Président(e), Vice-Président(e), Secrétaire, Trésorier(e).

Le 18 février 2021, le nouveau bureau a ainsi été élu, marqué notamment par le renouvellement du mandat d'Annie Perez-Vieu en tant que Présidente de l'Association.

**Les autres membres du bureau :** M Michel CREAC'H, Vice-Président - M Bernard JOUAN-NIC, Vice-Président - M Michel GRIMAUD, Secrétaire Général - M Jean-Marie MENDIANT, Secrétaire Général Adjoint - M Jean-Pierre LAMOTHE, Trésorier - M Louis Jean MARCHINA, Trésorier Adjoint.

## Lancement de l'opération « J'AI UN PROJET QUI ME TIENT À CŒUR »

En 2021, l'ANRH a lancé une opération inédite pour permettre la réalisation des projets des collaborateurs.

« Vous avez un projet qui vous tient à cœur ? L'ANRH vous aide à le réaliser ! » : tel était le principe de l'appel à projets, lancé auprès de l'ensemble des salariés et usagers de l'ANRH, en 2021.

Les projets en question devant, bien entendu, être ancrés dans les valeurs sociales de l'ANRH, et pouvant concerner aussi bien :

- le cadre de vie professionnel (par exemple un projet visant à améliorer la convivialité et le partage au sein de son établissement).
- les engagements extra-professionnels (par exemple un engagement associatif, artistique...)

22 collaborateurs ont ainsi partagé des projets dans le cadre de cette opération, et 9 ont été sélectionnés par un jury ad hoc, pour bénéficier de l'aide de l'ANRH. Selon les projets, cette aide peut être matérielle, financière, ou relever de mises en relations.

### Bravo aux lauréats !



Nos lauréats

### LES 9 PROJETS LAURÉATS

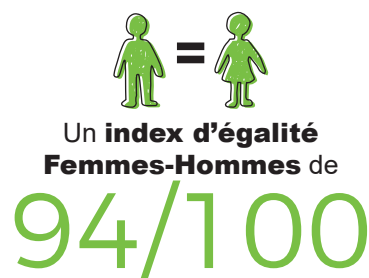
- quatre projets d'entrepreneuriat,
- un projet visant à l'autoédition d'un livre,
- la création d'un jardin partagé en établissement,
- le soutien à une association de pratique handisport,
- la réalisation d'une exposition photo sur les femmes au sein des ESAT,
- un projet innovant de réalisation de potagers suspendus.

## ➤ Une mobilisation « fil rouge » : L'ÉGALITÉ FEMME / HOMME

*L'ANRH est soucieuse d'améliorer sans cesse les environnements de travail et les pratiques, à tous les niveaux de l'Association. En ce sens, l'ANRH a fait de l'égalité Femme / Homme un enjeu prioritaire.*

**En 2021, l'index d'égalité professionnelle s'établit au sein de l'ANRH à 94/100, un excellent score qui vient récompenser les nombreux efforts engagés.**

*L'index d'égalité professionnel est l'outil de mesure normalisé sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.*



Mais la mobilisation pour l'égalité Femme / Homme ne s'arrête pas là : en effet, elle ne concerne pas que les pratiques organisationnelles (management, RH...) mais aussi les relations interpersonnelles au sein de l'ANRH.

Cela relève de l'évidence la plus absolue : toute femme, au sein de l'ANRH, doit se sentir parfaitement à l'aise dans son quotidien, sans subir le moindre propos ou attitude sexiste, ni, de surcroît, le moindre comportement délictueux. Chacun est susceptible de favoriser un environnement de travail sain et égalitaire, chacun est aussi susceptible de réagir en cas de manquement constaté.

C'est pourquoi, l'ANRH a décidé de mener en 2021 une vaste mobilisation pour lutter contre tous les actes sexistes, le harcèlement, et les agressions sexuelles.



## ➤ LA CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LES ACTES SEXISTES, LE HARCÈLEMENT ET LES AGRESSIONS SEXUELLES

Cette mobilisation a pris la forme de :

- **Lancement d'une grande campagne de sensibilisation** dans l'ensemble des établissements, pour former le plus grand nombre de personnes (pour réagir face à ces actes, les signaler quand on en est témoin, obtenir un accompagnement et une protection quand on en est victime...), ces actes pouvant se produire sur, ou en dehors du lieu de travail. Des affiches ont été apposées dans tous les locaux de l'ANRH, et chacun a reçu un livret de formation sur ce sujet.
- **Formation à la détection des comportements inappropriés** : tous les managers de proximité de l'ANRH (soit 89 encadrants) ont été formés à l'identification des comportements inappropriés, aux façons de réagir et aux suites à y donner.
- **Mise en place d'un dispositif d'alerte, local et national** : via une adresse mail générique, afin que chaque collaborateur puisse envoyer un signalement. Tout signalement déclenche une enquête.

Un mail :  
**[referent.harcelement@anrh.fr](mailto:referent.harcelement@anrh.fr)**

**L'ANRH S'ENGAGE CONTRE les actes sexistes, le harcèlement et les agressions sexuelles.**

**ENSEMBLE  
AGISSONS  
ET  
REAGISSONS**

### QU'EST-CE QUE LE CONSENTEMENT ?

Le consentement est le fait de donner son accord.

Dans une situation de séduction ou de plaisir, la personne consentante le manifeste de manière « positive » : elle est d'accord pour être dans cette situation et l'exprime clairement par des mots encourageants ou des actions très francs etc.)

Obtenir le consentement d'une personne pour entrer dans un processus de séduction (invitations à sortir, envoi de SMS, d'actes à caractère sexuel, toucher la poitrine ou les fesses) ou même pour faire certaines plaisanteries est essentiel.

Ce type d'acte sans le consentement de la personne peut caractériser du harcèlement sexuel ou une agression sexuelle.

Le non-consentement peut être verbal (tempo) : « non », « je ne veux pas » ou non verbal (comportement gêné, silences, attitudes d'évitement ou les deux).

**⚠ Le silence ne vaut pas consentement.**

Le consentement doit être donné par la personne elle-même.

Le consentement est temporaire, il peut être donné puis retiré à tout moment.



Pour contacter le référent agression sexuelle et harcèlement sexuel de l'ANRH : [referent.harcelement@anrh.fr](mailto:referent.harcelement@anrh.fr)

### Pourquoi la personne victime d'agression sexuelle ne le dit pas forcément immédiatement ?

Cette personne peut ressentir de la honte ou avoir peur de ne pas être crue ou avoir peur des représailles.

Une agression sexuelle est un événement traumatique qui peut créer chez la victime, au moment des violences, un stress extrême et des réponses émotionnelles incontrôlables qui peuvent aller jusqu'à une paralysie physique ou un oubli total ou partiel des faits.

Il est très fréquent que des faits d'agressions ne soient révélés que plusieurs semaines ou plusieurs mois, après les faits.

### Quelles sont les conséquences si j'agresse sexuellement un ou une collègue au sein de l'ANRH ?

Mes agissements feront l'objet d'une enquête auprès de la victime et des témoins. Si les faits sont confirmés, je peux recevoir une sanction disciplinaire allant jusqu'au licenciement.

Si la victime porte plainte : je ferai l'objet d'une enquête de police et pourrai faire l'objet d'une condamnation pénale. La peine maximale encourue pour les agressions sexuelles est de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende. Lorsqu'elles ont été commises par une personne qui abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions, elles sont punies de 7 ans d'emprisonnement et de 100 000 € d'amende.

Je pourrais aussi être condamné à une sanction civile en versant des dommages et intérêts à la victime.

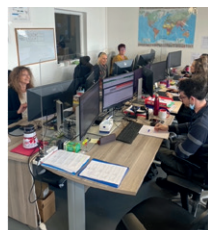


Pour contacter le référent agression sexuelle et harcèlement sexuel de l'ANRH : [referent.harcelement@anrh.fr](mailto:referent.harcelement@anrh.fr)



## LA CONFIANCE RENOUVELÉE DE NOS CLIENTS...

Pour assurer sa mission sociale, l'ANRH développe des activités économiques : plus de 2.200 clients nous confient ainsi des prestations, pour un Chiffre d'Affaires commercial de 38M€ en 2021. Leur satisfaction se mesure à la pérennité des liens noués, mais aussi à la volonté de nous confier de nouvelles prestations. Exemple avec AG2R LA MONDIALE :



AG2R LA MONDIALE confie des prestations à l'ANRH depuis 2015, qui concernent des traitements relatifs aux dossiers de retraites complémentaires. La forte satisfaction a conduit à une première extension de la prestation (vidéocodage de documents numérisés).

En juin 2021, au vu de ces deux prestations réussies, AG2R LA MONDIALE a souhaité confier à l'ANRH une prestation supplémentaire, plus complexe et de plus grande envergure, visant à contrôler près de 10.000 dossiers (!) de retraites complémentaires, jusqu'à leur mise en paiement.

Pour relever ce défi, cinq établissements de l'ANRH (Tours, Lyon, Paris, Rouen et Montauban) ont mis en place un process de travail en complète synergie, avec un partage des tâches. En effet, pour procéder à la liquidation d'une retraite complémentaire, pas moins de 5 étapes sont nécessaires pour chaque dossier, afin de vérifier que tous les éléments qu'il contient sont conformes aux différentes réglementations et ordonner le paiement. C'est évidemment une très grande responsabilité qui nous est confiée, qui implique des compétences et un professionnalisme sans faille.

D'importantes formations ont été organisées, sur les règles législatives et réglementaires applicables au sujet des retraites complémentaires, ainsi que sur les techniques de vérification des dossiers. Ces formations ont duré de 1 à 4 semaines, et ont concerné 30 personnes en situation de handicap, ainsi que 5 encadrants.

Et l'aventure ne s'arrête pas là ! Très satisfait, AG2R LA MONDIALE a souhaité reconduire la prestation : ce sont 22 000 nouveaux dossiers qui sont confiés à l'ANRH, qui vont ainsi nécessiter 40 collaborateurs de l'ANRH durant une année.

**Cette prestation est un exemple concret de la synergie que peut mettre en place l'ANRH entre ses établissements afin de répondre à un besoin complexe.**

## ... ET LE GAIN DE NOUVEAUX CLIENTS !

L'ANRH a gagné plus de 200 nouveaux clients en 2021, grâce à la stratégie de développement, et grâce à l'innovation ! C'est notamment le cas du programme « ANRH Impact », qui propose aux start-up un service sur-mesure pour répondre à leurs besoins, en activant les savoir-faire ANRH utiles : en prototypage, montage industriel, conditionnement et préparation, logistique e-commerce, Relation Clients, etc...

### Exemples de nouvelles coopérations entre l'ANRH et des start-up en 2021 :

**KAZOO** : cette start-up propose à la location des appareils électroménagers, en s'appuyant sur un modèle circulaire. Notre établissement d'Etampes, spécialisé sur la réparation et le reconditionnement d'appareils électroménagers, a co-construit avec la start-up une solution logistique adaptée à son modèle d'affaires, et le met en œuvre, en assurant le stockage sécurisé de ses produits, le traitement des commandes (flux aller) et des retours (après la location).

**YADE** : cette start-up fabrique et commercialise des collants écoresponsables et durables. Notre établissement de Corbeil-Essonnes (ESAT) a proposé une solution de conditionnement sur-mesure, en emballant les collants dans du papier de soie, puis en étiquetant le packaging. Cela répond aux enjeux d'impact social et d'ancrage local auxquels la start-up est très attachée.

**GREENBIG** : cette start-up crée des collecteurs de plastique innovants, installés par exemple dans des centres commerciaux, qui transforment sur place des bouteilles en plastique en paillettes. Pour passer son idée en production, la start-up s'est tournée vers notre établissement de Lannion, qui a accompagné GREENBIG dans sa phase de prototype et préséries pour la fabrication de près de 30 faisceaux électriques à l'intérieur de la machine, avant de passer à une production en série.



M. Jerry Fakam (Chef d'équipe EA d'Etampes) répondant aux questions de BFM BUSINESS sur notre partenariat avec Kazoo.

## Une « STRATÉGIE QUALITÉ » encore renforcée.....

L'ANRH, c'est une véritable culture de la qualité ! Pour garantir et améliorer notre niveau de qualité, l'ANRH s'appuie sur le référentiel international ISO 9001 (Version 2015), pour lequel elle est certifiée sur l'ensemble de ses activités et établissements. En 2021, l'ANRH a renouvelé cette certification, en partenariat avec Bureau Veritas, nouvel organisme de certification de l'ANRH.

**Pour progresser encore davantage, l'année 2021 a aussi été marquée par la mise en place d'un Système de Management de la Qualité (SMQ) unique, à l'échelle du groupe.**

Si le système de management de la qualité porte sur l'ensemble de l'ANRH, chaque établissement est garant de son application, en s'appuyant sur une ressource dédiée (fonction QSE).

En 2021, une transformation du système a débuté pour mettre en place un Système de Management Qualité groupe et unique pour tous les établissements. Ce changement a pour objectif que le Système de Management de la Qualité devienne un véritable support à la réalisation des activités transverses, et à l'évaluation globale de la performance de l'ANRH.

Ce nouveau système de management de la qualité groupe repose sur :

- Des processus partagés et dont le pilotage est centralisé au niveau du siège,
- Une campagne de revue de processus et de directions harmonisée et adaptée au fonctionnement de l'ANRH,
- Des prescriptions générales applicables par tous.

L'animation du réseau des fonctions QSE des établissements est également renforcée, en vue de partager les faits marquants en matière de QSE, et de mutualiser l'analyse des non-conformités et des actions correctives.



**1** **Certification**  
**Groupe ISO 9001**  
sur tout le périmètre

## ... et des INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS majeurs !

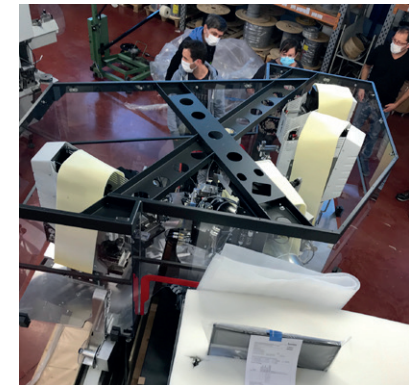
Pour certaines de ses activités, notamment les sous-traitances industrielles, l'ANRH s'appuie sur des équipements. La montée en gamme de ces équipements est un enjeu de qualité de vie au travail pour les collaborateurs mais aussi de compétitivité.

**En 2021, deux investissements importants ont été soutenus par l'État via le programme « FRANCE Relance » :**

À Tremblay : investissement dans une machine industrielle de traitement de linge (plieuse, engageuse, sècheuse), permettant une diversification de l'offre de l'EA, vers le traitement du linge plat et des vêtements de travail. Le plan « France Relance » a soutenu cet investissement à hauteur de 150.000 €.



À Lannion : investissement dans un Robot de Sertissage Automatique très performant. Le plan « France Relance » a soutenu cet investissement à hauteur de 92.000 €.



**Le soutien de l'État au financement de ces investissements est venu reconnaître le modèle d'établissements industriels de l'ANRH, au service tant de la mission sociale, que de la dynamisation des filières économiques françaises et des territoires.**



## FONCTIONNEMENT ÉCO RESPONSABLE DE L'ANRH

Pour tendre vers un fonctionnement éco-responsable, l'ANRH a adopté, en 2020, un Plan d'Actions Développement Durable 2021 – 2025. Découvrez des exemples de réalisations durant l'année 2021, visant à atteindre ce but.

### INITIER UNE DÉMARCHE DE MANAGEMENT ÉNERGÉTIQUE

Ce chantier a démarré en 2021, avec des actions à la fois transverses à tous les établissements, et spécifiques à certaines activités.

**UN EXEMPLE D'ACTION NATIONALE :** une démarche harmonisée, pour **passer en éclairage LED dans tous les établissements**. En parallèle, pour éviter tout gaspillage, des minuteries et détecteurs de mouvements ont été installés. L'impact est important, car les ampoules LED ont des consommations jusqu'à neuf fois inférieures aux ampoules incandescentes. En outre, elles sont beaucoup plus résistantes, pouvant durer jusqu'à 35 fois plus longtemps, ce qui réduit la quantité de déchets générés.

**UN EXEMPLE D'ACTION MÉTIER :** la **blanchisserie**. Dans le cadre d'une démarche globale sur cette activité, les établissements de l'ANRH la pratiquant se sont transformés – en s'entraïdant – pour réduire leurs consommations d'énergie et d'eau. À Blois, l'eau parcourt le toit dans des tuyaux noirs pour être chauffée grâce à l'énergie solaire. Les eaux de rinçage sont réutilisées en eaux de lavage et les déchets sont drastiquement réduits grâce à l'utilisation de housses réutilisables. Enfin, 7 tonnes de CO2/an sont économisées grâce à la mutualisation des clients de Blois et Tremblay pour réduire les déplacements liés aux collectes et livraisons de linge.

Nous pouvons aussi citer les actions menées dans le cadre des activités **travaux administratifs**, autour de l'établissement de Lyon. Pour éviter les émissions de gaz à effet de serre liées au numérique, les équipes n'envoient presque aucun mail, travaillant grâce à des outils collaboratifs, et suppriment les documents devenus inutiles.

### DÉVELOPPER UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

**UN EXEMPLE TRÈS CONCRET :** nos activités d'espaces verts ont banni tout achat de produits phytosanitaires. Ils n'utilisent plus que des biostimulants naturels !

### METTRE EN PLACE UN PLAN DE RÉDUCTION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS

Là aussi, ce chantier s'est à la fois traduit par des actions transverses (par exemple, la généralisation progressive des bacs de tri sélectifs) mais aussi par des actions métiers. Un exemple : dans le cadre des **activités de réparation SAV**, une machine qui ne peut être réparée est entièrement démontée, et toutes les pièces sont minutieusement conservées : elles serviront de pièces détachées pour la réparation d'autres machines. Rien ne se perd, tout se récupère !

## Remerciements

L'ANRH n'est pas seule dans ses actions ! En sus de la confiance de ses clients et des financements publics, elle bénéficie du soutien de mécènes, de plus en plus nombreux à souhaiter s'engager à ses côtés.

**Merci à tous les mécènes qui ont soutenu l'ANRH en 2021 !**

### > MÉCÉNAT FINANCIER :

En 2021, des clients historiques de l'ANRH se sont mobilisés. Par exemple Nespresso, qui a soutenu l'établissement d'Étampes, en l'aidant à financer les surcoûts induits par la crise sanitaire, ou encore la Banque Populaire Rives de Paris, qui a financé des équipements pour cet établissement, améliorant la Qualité de Vie au Travail des collaborateurs.

Des Fondations se sont aussi engagées pour rendre possibles de nouveaux projets : la Fondation de France, la Fondation Indosuez et la Fondation MACIF ont co-financé la création d'un atelier dédié à la filière vélo au sein de l'établissement de Saint-Denis.

Mais aussi des réseaux philanthropiques, comme le Rotary Club d'Orléans, qui a soutenu l'investissement dans un nouveau matériel de séchage-repassage à l'EA d'Orléans, et des particuliers, tels que les clients du Crédit du Nord, qui ont pu affecter une partie des intérêts de leurs placements bancaires à l'ANRH.

### > MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES :

En 2021, l'ANRH a également bénéficié de mécénat de compétences : Merci à REDSEN CONSULTING, à la Fondation Accenture, au cabinet Alacarte Conseil et à MODIS.



David Bourganel Directeur Général de l'ANRH avec Séverine Gabay et Stéphane Caillot Associés fondateurs de REDSEN CONSULTING.

**L'ANRH, association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir le mécénat des entreprises.**

Les entreprises qui affectent du mécénat à l'ANRH peuvent bénéficier d'une réduction fiscale à hauteur de 60% du montant, dans la limite de 20 000 € ou de 0,5% de leurs chiffre d'affaires.

Le mécénat peut revêtir plusieurs formes :

- Le mécénat financier.
- Le mécénat de compétences : mise à disposition d'un(e) salarié(e) qui, sur son temps de travail, pourra effectuer une prestation.
- Le mécénat en nature : il s'agit d'un don de biens, par ex : un véhicule, un équipement ...



➤ **ANRH, Créateur d'emplois depuis 1954**

**AssociatiON pour l'insertion et la Réinsertion professionnelle et humaine des Handicapés.**

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique par décret du 19 février 1968.

Siège social : 17 Impasse Truillot 75011 Paris

Siren : 775 660 970 00309 - Code APE : 8810 C.

➤ **[www.anrh.fr](http://www.anrh.fr)**